



VERTOU
Inspirer...

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

2025-2028



vertou.fr




**ACADÉMIE
DE NANTES**
Liberté
Égalité
Fraternité


ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
de Loire-
Atlantique

PRÉAMBULE

Le Projet Éducatif de Territoire (PEDT) à Vertou, c'est :

- Un premier PEDT de 2015 à 2018 au moment de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires
- Un second renouvelé de 2018 à 2022
- Un troisième renouvelé de 2022 à 2025
- Un quatrième PEDT à construire de 2025 à 2028

Le PEDT formalise une **démarche de territoire** permettant de traduire **l'engagement des différents partenaires** à coordonner leur action sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant dans l'intérêt de ce dernier. Il s'inscrit à Vertou dans une **démarche ambitieuse plus globale** tournée vers la jeunesse, au sens large, définie notamment à travers la démarche « **GRANDIR ENSEMBLE** », qui caractérise la politique enfance-jeunesse du territoire. La Ville de Vertou place ainsi l'épanouissement et l'éducation des enfants et des jeunes sur son territoire au centre de son ambition.

Le PEDT est donc un des **outils de collaboration locale** qui rassemble, à l'initiative de la collectivité territoriale, l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de **l'éducation**. C'est un moyen de définir **les priorités communes en matière d'éducation** et d'élaborer ensemble **une méthodologie et une démarche d'évaluation**.

SOMMAIRE

État des lieux	PAGE 4
Bilan du PEDT 2022-2025	PAGE 10
PEDT 2025-2028	PAGE 22



PORTEURS DU PEDT

Représentants pour la Ville de VERTOU :

- Monsieur Patrice GARNIER, adjoint au Maire, délégué à l'enfance, l'éducation et la citoyenneté
- Madame Sarah BRAGUIER-DUCHÊNE, Directrice Générale Adjointe « Ville Éducative et Sportive »
- Madame Hélène PAVAGEAU, Cheffe du Service de l'Éducation

Coordonnées :

Ville de VERTOU
Service de l'Éducation
2, place Saint-Martin - CS 22319 - 44123 VERTOU
Tél. : 02 40 34 43 00 - Fax : 02 40 34 91 45
E-mail : demarches.famille@mairie-vertou.fr
Site internet : vertou.fr



ÉTAT DES LIEUX

ZOOM SUR LE TERRITOIRE ET LE PUBLIC VERTAVIEN

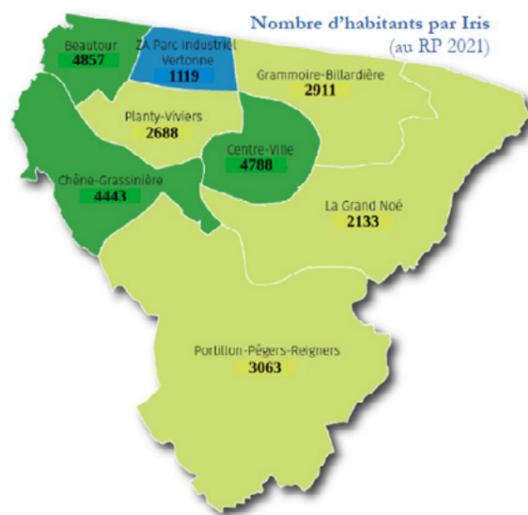
DONNÉES DE POPULATION

La commune de Vertou jouit d'une situation géographique stratégique au sein de la Métropole Nantaise. La qualité de vie qu'elle propose, en proximité directe d'un grand centre urbain, lui confère une attractivité particulière.

On constate une croissance de la population principalement portée par un solde migratoire positif, faisant de Vertou la troisième commune la plus dynamique de la métropole.

Toutefois, après une période de forte hausse entre 2015 et 2019, **le nombre de naissances domiciliées est aujourd'hui en légère baisse** (270 naissances en moyenne par an depuis 2021). Cette tendance est conjoncturelle et s'observe également sur l'ensemble de la Métropole.

Un taux de natalité un peu plus faible que le taux national (10,3‰ contre 11,2‰) : tout comme le taux de mortalité (7,6 ‰ contre 9,2 ‰).



7^{ÈME}
ville de Loire-Atlantique

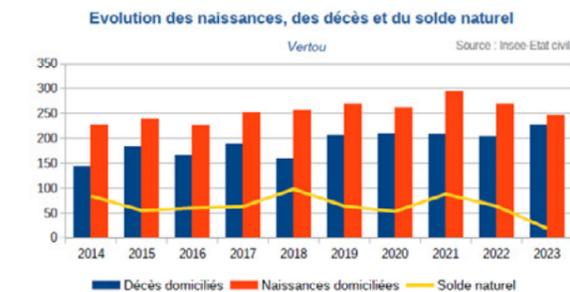
3^{ÈME}
commune la plus dynamique de la métropole

26 048
Vertaviens recensés en 2021

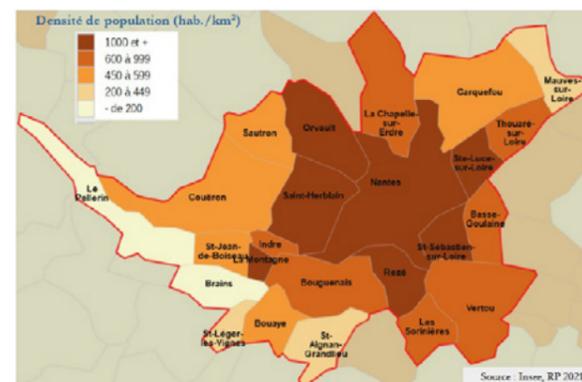
Entre 2015 et 2021
+ 2%
de croissance de la population par an
(pour 1,2% par an sur l'ensemble de la Métropole)

En 2021
37%
des ménages de Vertou sont des familles avec enfants

14%
ont 3 enfants ou plus

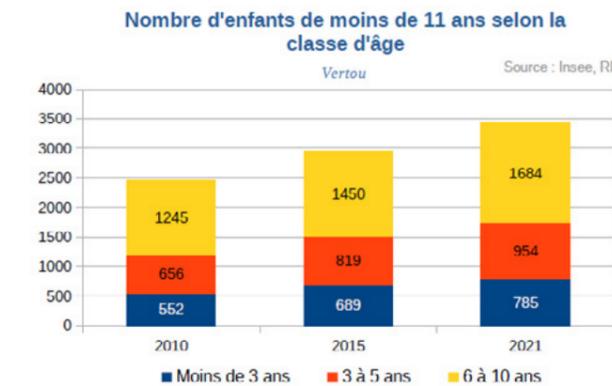


270 naissances par an en moyenne sur les toutes dernières années (2021-2023), contre 213 décès.



LA POPULATION DES 0-24 ANS

Les moins de 11 ans représentent 13% de la population (3423 enfants), soit autant que sur nos territoires de comparaison. Par ailleurs, les effectifs sont en hausse (+16% entre 2015 et 2021), alors qu'ils sont stables sur le département et qu'ils baissent à l'échelle de la France Métropolitaine (-4%).



Part des enfants de moins de 13 ans parmi la population [Source : INSEE RP 2021]

	> 3 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans	Ensemble des > 11 ans
Vertou	3%	4%	6%	13%
Nantes Métropole	3%	3%	6%	13%



À la rentrée 2024

2 649
enfants étaient scolarisés en primaire

9%
des 3-10 ans sont scolarisés à l'extérieur de la commune
(237 enfants)

La Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) recensait en 2023

112
enfants bénéficiaires de l'AAEH*,
(soit 1% des 0-19 ans)

Entre 2016 et 2023, le nombre d'enfants en situation de handicap a progressé de +90% (contre +91% sur Nantes Métropole et +83% sur la Loire-Atlantique).

*Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AAEH)

La part des familles dont la personne de référence exerce une profession intermédiaire à Vertou est supérieure à Nantes Métropole (28% contre 20%). Dans le même temps, les familles d'employés et d'ouvriers sont moins représentées à Vertou que dans la métropole (11% de familles ouvrières à Vertou contre 16% à Nantes Métropole). Les familles vertaviennes se situent ainsi dans des catégories socio-professionnelles relativement élevées.

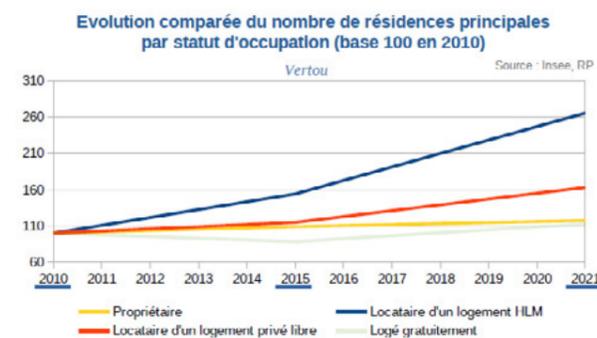
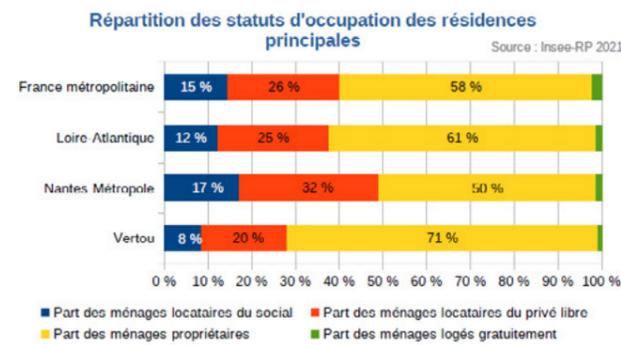
Chez les enfants, la vie dans un contexte de monoparentalité est l'une des sources les plus importantes de vulnérabilité. Or, sur Vertou, **12% des moins de 11 ans vivent dans une famille monoparentale (soit 400 enfants)** ; une proportion plus faible que celle observée pour chacun de nos territoires de comparaison.

Part des enfants vivant au sein d'une famille monoparentale, selon l'âge (Source : INSEE RP 2021)

	> 3 ans	3-5 ans	6-10 ans	Ensemble des > 11 ans	11-17 ans	Ensemble des > 18 ans
Vertou	7%	10%	15%	12%	24%	16%
Nantes Métropole	13%	18%	22%	19%	27%	22%

DONNÉES LIÉES AU LOGEMENT

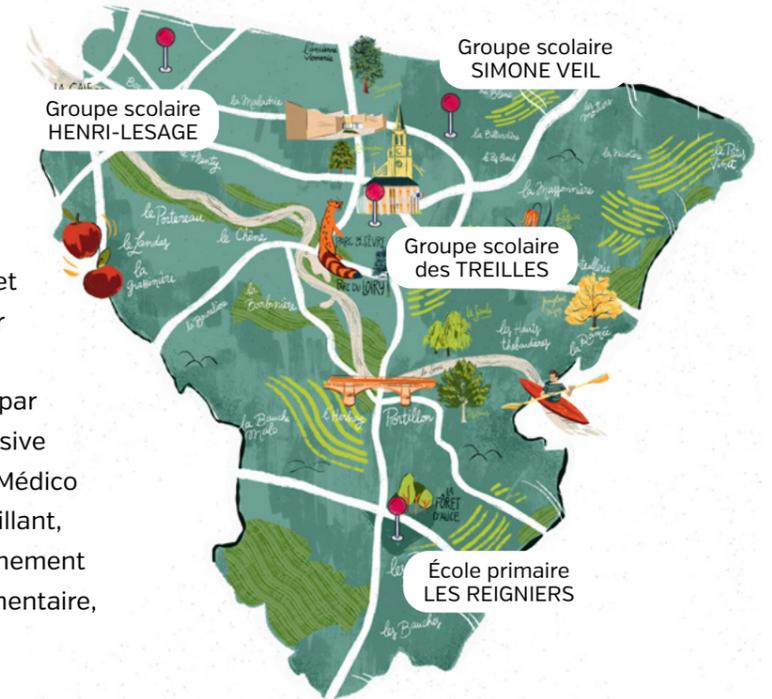
En moyenne, 233 nouveaux logements par an ont été créés entre 2019 et 2023. Néanmoins, **ce rythme s'est fortement ralenti ces deux dernières années et tend à se confirmer pour la période à venir.**



PÉRIMÈTRE, PUBLIC ET MODALITÉS DU PEDT

Liste des établissements publics d'enseignement scolaire concernés

Enfants des écoles maternelles et élémentaires publiques sur les temps scolaires et périscolaires.



Une spécificité est à prendre en compte sur l'école maternelle Simone Veil et l'école élémentaire des Treilles avec la présence en leur sein d'une classe dite Passerelle pour la première et d'un dispositif ULIS (Unité localisée pour l'Inclusion Scolaire) pour la seconde. La nouvelle école Simone Veil est appelée par ailleurs à développer sa démarche inclusive et partagée, notamment avec l'institut Médico Éducatif du CENRO de Vertou, en accueillant, dès 2025, un dispositif d'Unité d'Enseignement Externalisé (UEE) au sein de l'école élémentaire, dans des locaux adaptés et aménagés.

LE PÉRIMÈTRE DU PEDT

Un périmètre arrêté pour des enfants de **3 à 12 ans** :

- Temps scolaires** >>> Projets des écoles publiques
- Temps périscolaires** >>> Actions pédagogiques sous la responsabilité de la Ville
- Temps extra scolaires (ALSH)** >>> Temps de loisirs / Vie de famille des enfants des écoles publiques et privées

Le présent projet est élaboré pour une durée de trois ans, révisable annuellement par avenant. Chaque année, le PEDT fait l'objet d'une évaluation qui est examinée par le Comité de pilotage PEDT et le Comité Journée de l'enfant.

Le PEDT peut alors être amendé pour l'année scolaire suivante si nécessaire. C'est par conséquent un document qui reste évolutif et modulable.



DES PARTENAIRES ENGAGÉS DANS UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

Depuis le premier PEDT signé en juin 2015, la volonté de l'équipe municipale en matière d'éducation a toujours été de travailler sur un outil de collaboration entre la Ville, l'État, la communauté éducative et les partenaires institutionnels.

Cette volonté se traduit sur le territoire par :

- Des actions pédagogiques pour les enfants, co-construites en partie avec les représentants de la communauté éducative,
- Un développement et une complémentarité éducative par la mise en œuvre d'activités pédagogiques adaptées [lien entre les temps scolaires et périscolaires, puis ensuite élargi en 2018 aux temps extrascolaires] tout en impliquant de nouveaux acteurs [ATSEM, animateurs/trices, agents de restauration, prestataires, etc ...].

Les instances en place (Comité Journée de l'enfant et comité de pilotage PEDT) ont donc naturellement et activement participé avec la collectivité aux travaux et réflexions menés dans le cadre du prochain PEDT 2025/2028.

NOS PARTENAIRES

- Les partenaires du projet **au niveau Institutionnel** : la CAF 44, l'Éducation Nationale, l'État, la DDJSCS (Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de Cohésion Sociale), la Direction de l'inspection académique, les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) et les 7 Directions d'écoles.
- Les partenaires du projet **au niveau associatif, éducatif et social** : structures à caractère socio éducatif comme le CENRO (Institut Médico Éducatif/IME), l'institut public OCENS (établissement médico-social, accueil des personnes en situation de handicap déficientes visuelles et troubles associés), l'EHPAD Les Clouzeaux, CMS (centre médico social), centres sociaux culturels, etc ...
- Autres : parents d'élèves et différents services de la Ville comme la Culture, les Sports, l'Évènementiel, les Espaces verts et cadre de vie, mais aussi l'École de Musique et de Danse (EMD) de Vertou.

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

INSTANCE STRATÉGIQUE

LE COMITÉ DE PILOTAGE PEDT

Réunion 1 à 2 fois/an

- Élabore et veille à l'exécution du PEDT ;
- Garant du bon déroulement du projet, de sa cohérence, de ses valeurs ;
- Fixe le cadre d'intervention du comité « journée de l'enfant » en définissant les grandes orientations ;
- Prend connaissance des travaux (points d'étapes, bilans annuels) et propositions du comité « journée de l'enfant », il donne son avis et le cas échéant, soumet aux instances municipales certaines demandes pour validation et/ou ajustements du PEDT ;
- Permet que le PEDT soit évolutif et constructif, selon le contexte et les enjeux locaux.

Présidé par l'Adjoint au Maire, délégué à l'enfance, l'éducation et la citoyenneté, il est composé de :

- **4 ou 5 représentants des partenaires institutionnels** : 1 CAF, 1 DRDJSJS 5 (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale), 1 personne du ministère de l'Éducation Nationale et/ou IEN/Inspectrice, 2 DDEN ;
- **4 représentants de la Ville** : DGA ville éducative et sportive, cheffe de service de l'Éducation et 2 responsables de pôles ;
- **Un seul représentant parents d'élèves élu est également présent par groupe scolaire** et 1 par instance : FCPE ou autre si existante ;
- **4 Directions d'écoles** : toutes conviées, elles voient ensemble lesquelles seront présentes selon leurs disponibilités [conformément à leur souhait], l'objectif étant qu'il y ait une Direction d'école par groupe scolaire, soit 4 personnes.

NOUVELLE INSTANCE OPÉRATIONNELLE

LE COMITÉ JOURNÉE DE L'ENFANT ALSH

Réunion 1 à 3 fois/an

Prévu dans le plan d'actions 2022-2025, le comité journée de l'enfant spécial « Accueil de loisirs » s'est mis en place en fin de PEDT. Une première réunion a eu lieu en janvier 2025. Ce groupe de travail, ou comité d'usagers, est opérationnel et centré sur les sujets liés à l'extrascolaire.

Cette instance de concertation prendra pleinement son essor dans le PEDT 2025-2028.

INSTANCE OPÉRATIONNELLE

LE COMITÉ JOURNÉE DE L'ENFANT

Réunion 1 à 3 fois/an

- Débat sur les questions éducatives relevant du PEDT à partir des orientations et du cadre fixé par le comité de pilotage PEDT ;
- S'assure de la cohérence éducative et du lien entre les projets d'écoles et des actions périscolaires ;
- Propose des améliorations à apporter aux actions menées et celles à développer sur les temps périscolaires et extrascolaires ;
- Prend connaissance régulièrement des travaux en cours, des expérimentations menées, des difficultés éventuellement rencontrées et des solutions proposées ;
- Participe au bilan annuel d'activités et contribue à la définition des modalités d'évaluation ;
- Propose des ajustements éventuels du PEDT.

Présidé par l'Adjoint au Maire, délégué à l'enfance, à l'éducation et la citoyenneté, il est composé :

- **Des 2 conseillers municipaux** en charge de la scolarité ;
- **Des DDEN** ;
- **Des services de la Ville** [cheffe du service de l'Éducation, responsable du pôle « Accompagnement éducatif », responsable du pôle « Vie scolaire » et responsable du pôle « Restauration et transports scolaires »] ;
- **Des agents de proximité et encadrants de terrain du service de l'Éducation** : la coordinatrice des temps périscolaires, des 4 animateurs directeurs référents/encadrants de terrain et des 4 responsables d'offices de restauration ;
- **D'1 ATSEM par école**, soit 4 personnes ;
- **Des représentants de parents d'élèves** ;
- **Des représentants des écoles** (Direction ou enseignants).

Présidé par l'Adjoint au Maire, délégué à l'enfance, à l'éducation et la citoyenneté, il est composé :

- Du responsable de pôle « Accompagnement éducatif » ;
- De la Coordinatrice des temps extrascolaires ;
- Des parents usagers représentants des écoles publiques et privées [enfants des classes maternelles et élémentaires] ;
- D'invités exceptionnels [DRDJSJS, CAF, etc ...] si nécessaire.



BILAN DU PEDT 2022-2025

MÉTHODE D'ÉVALUATION ET CALENDRIER

Un bilan du PEDT 2022-2025 a été réalisé annuellement (questionnaires, analyses quantitatives et qualitatives). Ces bilans ont été présentés régulièrement au Comité de pilotage PEDT et au Comité Journée de l'enfant. Tout le détail de ces bilans approfondis sont joints en **ANNEXES 1, 2 et 3** au présent document.

Le bilan s'appuie sur des éléments quantitatifs et qualitatifs, articulés autour d'un projet global visant à une amélioration continue des pratiques professionnelles dans une seule intention : **le bien-être de l'enfant.**

Les bilans réguliers ont pour objectifs de :

- **Mutualiser** toutes les ressources du territoire vers un projet éducatif cohérent et partagé,
- **Considérer** l'enfant dans sa globalité,
- **Favoriser** la complémentarité éducative des activités périscolaires avec les temps familiaux et scolaires,
- **Garantir** la qualité des activités proposées,
- **Inscrire** les activités périscolaires et extrascolaires en lien avec le territoire et les acteurs éducatifs qui le composent,
- **Garantir** l'inclusion et l'accessibilité de tous.

D'une façon générale, des outils d'évaluation variés et des indicateurs ont été développés sur les grands thèmes suivants :

INDICATEURS QUANTITATIFS

Chiffres clés de fréquentation, nombre d'enfants inscrits/présents, nombre de réunions/formations réalisées, avis des enfants, diversité des activités proposées, gestion du portail « Espace citoyen », données chiffrées en restauration, en ALSH et APS, etc ...

INDICATEURS QUALITATIFS

Implication des enfants dans les activités, complémentarité des projets d'animation avec les projets scolaires, adaptation des activités proposées aux plus petits, degré de satisfaction des enfants/ressentis, réalisation et évaluation des projets et actions du PEDT, etc ...

DE 2022 À 2024

Évaluation continue du PEDT 2022-2025
Questionnaire d'évaluation et bilan annuel

AVRIL 2025

29 AVRIL
Comité de pilotage PEDT
Échanges et ajustements du PEDT 2025-2028

JANVIER > MARS 2025

18 MARS
PEDT Comité de pilotage
Bilan et perspectives du PEDT 2025-2028

- 31 MARS
- Comité Journée de l'enfant
Perspectives et Actions à développer de 2025 à 2028
 - Envoi d'un questionnaire aux Directions d'écoles et aux professionnels (animateurs, ATSEM, agents de restauration, services internes)
 - Évaluation des animations *Midi'Anims* par les enfants

MAI > JUIN 2025

- MAI
- Rédaction et mise en forme du PEDT
- 1^{ER} JUIN
- Envoi aux services de l'État
- 12 JUIN
- Comité Journée de l'enfant, présentation du PEDT 2025-2028
- 26 JUIN
- Approbation en Conseil Municipal



ORGANISATION

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DES TEMPS SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES DEPUIS 2022

24 heures d'enseignement sur 4 jours
Soit 8 demi-journées

— ENTRE 7H30 ET 8H30
Accueil Périscolaire

— ENTRE 17H ET 18H30
Accueil Périscolaire

- Goûter tous les jours
- Préconisations d'encadrement (1 pour 14 maternelles / 1 pour 18 élémentaires) + personnel qualifié.

Études surveillées

- Tous les jours
- Uniquement pour les élémentaires en accès libre dans un espace dédié et aménagé au sein du Périscolaire.

— À 17H APRÈS LA CLASSE
Transport scolaire

ALSH de 7H30 à 18H30

- Mercredi matin, après-midi ou toute la journée pour les écoles publiques et privées
- Et pendant toutes les vacances scolaires.

FRÉQUENTATION : CHIFFRES CLÉS ENTRE 2022 ET 2025

VIE SCOLAIRE

1600
élèves environ
en écoles publiques
dont 570 en maternelles

992
élèves scolarisés
dans le privé
en 2025

28
ATSEM
dont 3 en renfort

15H
de concertation
sur la charte des
collaborations entre
enseignants et ATSEM

+3
ouvertures de classes
et 1 fermeture des
maternelles aux Treilles
[de 9 à 8 classes]

Depuis 2022
VÉGÉTALISATION
des cours d'écoles
des Treilles, des Reigniers
et d'Henri Lesage

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Jusqu'à
360
enfants inscrits sur une
seule journée depuis qu'il y
a la possibilité d'inscrire à la
demi-journée sans repas

40
animateurs
présents
quotidiennement

+ de 2 400
places réattribuées
par an à l'ALSH depuis 2023

Fréquentation de
l'accueil périscolaire :

18%
des élèves le matin

35%
des élèves le soir

1 poste
réfèrent **INCLUSION**
créé en 2024

2025 :
Création du **groupe**
de travail ALSH dans
le cadre du Comité
Journée de l'enfant

L'ALSH affiche complet
Avec une capacité de 250 + 56
places supplémentaires sur un 2^{ème}
site les mercredis depuis la rentrée
de septembre 2022 à l'Enclos :
32 maternelles et 24 élémentaires

DÉMARCHES FAMILLE

+ de 2 000
familles inscrites
sur le logiciel CONCERTO

930
enfants
dans les cars
scolaires

Depuis 2024 :
Gestion en direct des dépenses
liées aux projets pédagogiques
et sorties scolaires
Entre 20 000 € et 25 000 €/an

CUISINE CENTRALE

213 000
repas préparés
par an
soit
1 500
repas par jour

Mars 2025 :
65%
de produits durables
dont
40%
de produits bio

100 tonnes
de marchandises
par an
2 fourchettes
pour le label
« Territoire
Bio engagé »



RESTAURATION SCOLAIRE

2023-2025 :
Redimensionnement,
réaménagement,
modernisation et
agrandissement de **3**
offices de restauration

2025 :
Mise en place
progressive de la
collecte des bio
déchets

Relocalisation des
enfants en salle Sèvre
et Maine : **réadaptation,**
transport spécifique et
dérogation d'accueil

95%
des élèves
fréquentent les services
de restauration scolaire
En hausse constante

42 agents
encadrants

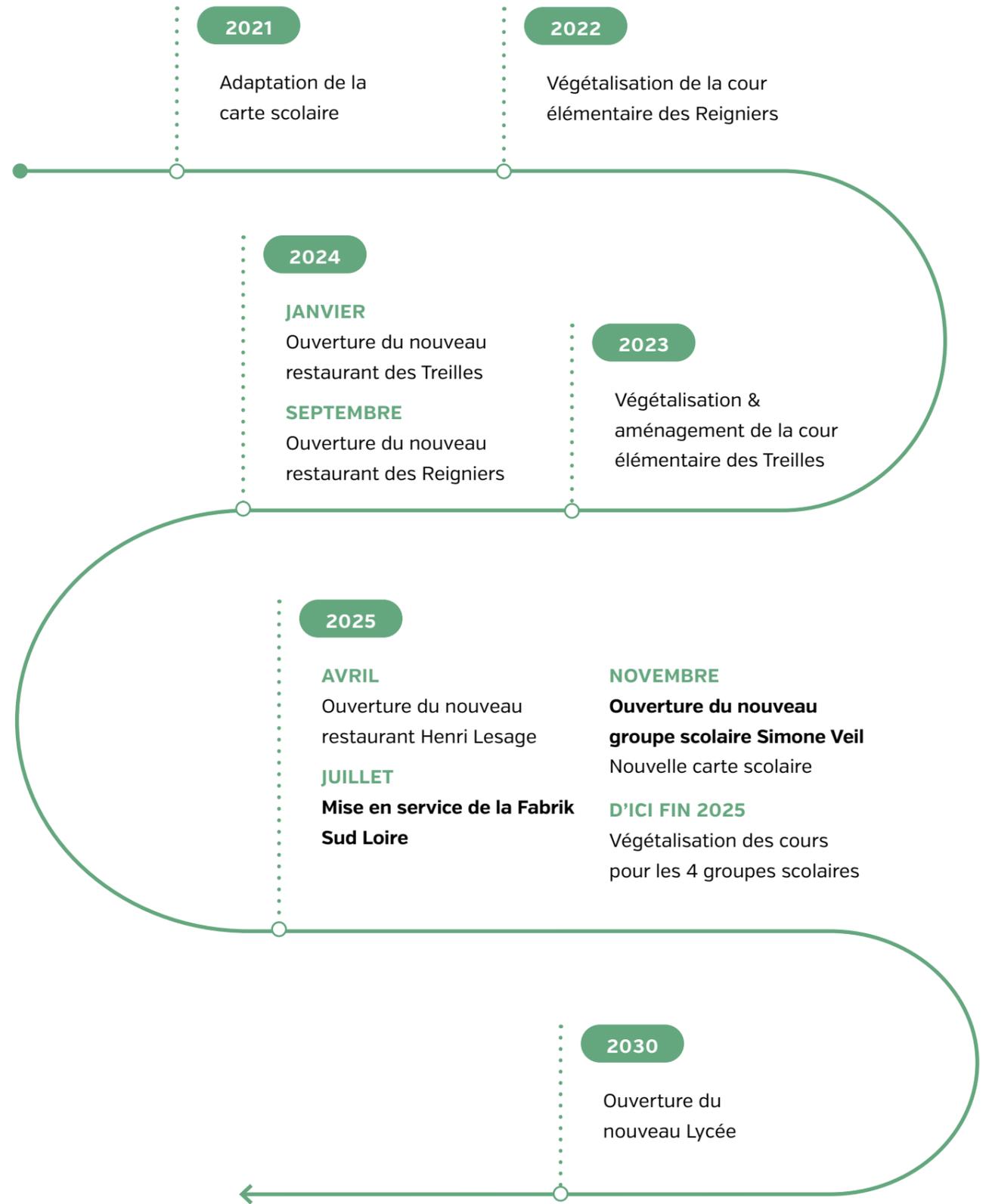


BILAN APPROFONDI

3 ANNÉES EXCEPTIONNELLES AU SERVICE D'UNE STRATÉGIE SCOLAIRE ENGAGÉE

Ce PEDT a été marqué par un engagement très fort de la Ville de Vertou qui a considérablement investi dans les équipements en faveur des jeunes Vertaviens **(+ de 21 millions d'Euros TTC pour la période 2021-2026)** : accueils de loisirs, écoles, restaurants scolaires, cours de récréation, cheminements doux, etc ...

Depuis 2021, étape par étape, la Ville a mis en œuvre son projet en apportant une réponse pérenne et qualitative aux besoins des vertaviens. Ces dernières années ont notamment été marquées par des travaux aux forts enjeux éducatifs :



4 AXES ÉDUCATIFS

La mise en œuvre concrète de ce plan d'actions a permis de répondre aux grandes ambitions éducatives que la Ville s'était fixée en 2022, pour les années à venir :

AMBITION ÉDUCATIVE N°1

RESPECTER LE RYTHME ET LA PLACE DE L'ENFANT

Vivre ensemble, autonomie de l'enfant et développement de la confiance en soi, gestion du temps et de l'espace (bien grandir)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Respecter la chronobiologie de l'enfant et assurer la transition avec un nouveau rythme à 4 jours ;
- Adapter le temps méridien/du repas au rythme de l'enfant par rapport au temps de pause ;
- Favoriser les temps d'apprentissage et de concentration.

AMBITION ÉDUCATIVE N°2

FAVORISER L'ACCÈS POUR TOUS LES ENFANTS AUX ACTIVITÉS

proposées sur le territoire tout en veillant à la qualité et à la diversité de ces activités (Favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux activités)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Favoriser et développer l'inclusion au sein de l'école pour satisfaire la demande croissante ;
- Rendre accessible des activités ludiques et culturelles (art, musique, sport ...) à des enfants qui ne pourraient pas y accéder en dehors du cadre scolaire.

AMBITION ÉDUCATIVE N°3

RESPECTER LA COMPLÉMENTARITÉ DES ACTIONS

mises en œuvre dans les différents temps de vie de l'enfant (continuité et cohérence éducative, qualité d'accueil)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Faire la transition entre les différents temps avec des acteurs qui ont la connaissance du déroulement de la journée de l'enfant ;
- Travailler ensemble entre différents acteurs éducatifs : enseignants, ATSEM, animateurs, agents de restauration ;
- Rendre cohérents et/ou complémentaires les projets pédagogiques des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires ;
- Développer des projets partagés entre acteurs éducatifs ;
- Développer l'autonomie de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne.

AMBITION ÉDUCATIVE N°4

ENCOURAGER

la citoyenneté, la connaissance et le respect de son environnement (savoir vivre, lien intergénérationnel, solidarité)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- S'ouvrir au tissu associatif ou aux structures extérieures ;
- Favoriser la participation des enfants en les responsabilisant et en les rendant acteurs ;
- Être acteurs citoyens et responsables (exemplarité des acteurs éducatifs et des enfants) ;
- Travailler des règles de vie cohérentes entre les différents temps pour mieux apprendre à vivre ensemble (respect de l'autre) et favoriser les échanges.

ÉVALUATION DU PEDT 2022-2025

L'évaluation du PEDT 2022-2025 s'est donc naturellement effectuée :

EN 2022-2023

À partir d'une **concertation approfondie** portant sur l'évaluation concrète des actions décidées et mises en œuvre à la rentrée scolaire de 2022-2023 lors du passage à 4 jours d'école qui a fortement impacté l'organisation quotidienne de tous les enfants, parents et acteurs éducatifs du territoire. Objectifs : analyser les enjeux, les réussites, les manquements et améliorations à apporter pour proposer et mettre en place très rapidement des mesures correctives. Voir bilan et analyses en **ANNEXE 1**.

EN 2023-2024

À partir de l'expression de tous les membres de la communauté éducative lors d'un **questionnaire** (sondage envoyé au comité PEDT et au comité journée de l'enfant + tous les enseignants, ATSEM, animateurs, agents de restauration), portant sur l'analyse de l'ensemble des objectifs qui ont pu être atteints, en cours et/ou à développer et conduisant à la définition d'un plan d'actions. Voir bilan et analyses en **ANNEXE 2**.

EN 2024-2025

À partir de l'expression de l'ensemble des professionnels de l'éducation lors d'un **questionnaire** (sondage envoyé aux agents de Démarches Familles et du service Éducation, ATSEM, animateurs, agents de restauration + tous les enseignants), portant sur les faits marquants de ce PEDT (ceux ayant eu le plus d'impacts positifs sur le bien-être des enfants), les éventuels écueils ou manquements ainsi que les actions qu'il resterait à développer et/ou à inventer lors du prochain PEDT 2025-2028. Voir analyse du sondage en **ANNEXE 3**.



Le prochain PEDT doit surtout permettre aux professionnels de l'éducation de consolider, stabiliser et s'appropriier les organisations mises en place dans les structures d'accueil rénovées ou nouvelles (école Simone Veil, les restaurants scolaires, les cours de récréation, la Fabrik du Sud Loire), en développant et en approfondissant encore davantage les partenariats engagés avec l'ensemble de la communauté éducative.

De ce bilan ressortent des enjeux majeurs à travailler, à pérenniser ou à améliorer afin de s'interroger encore davantage, notamment sur les notions de bien-être, d'ouverture au monde, d'inclusion et de sécurité affective, physique et morale des enfants.





BILAN

ZOOM SUR LES ACTIONS RÉALISÉES ET RÉUSSIES ENTRE 2022 ET 2025

TRAVAUX

ACTIONS RÉALISÉES

Les extensions des offices (entre 2022 et 2025) : modernisation, réaménagement et agrandissements des offices de restauration des Reigniers, des Treilles et d'Henri Lesage.

Végétalisation des cours d'écoles (entre 2022 et 2025) : Écoles des Treilles élémentaires et maternelles, des Reigniers et d'Henri Lesage élémentaire.

Construction d'une nouvelle école (2023-2025) et modification de la carte scolaire (2025) : en lieu et place de l'école de l'Enclos, construction de l'école Simone Veil + ajustements du périmètre scolaire.

IMPACTS ET EFFETS OBSERVÉS

Pour plus d'espaces et de confort pour les enfants et agents, et pour s'adapter au système de liaison froide avec l'ouverture en 2025 de la cuisine centrale mutualisée, la Fabrik du Sud Loire.

Pour plus de fraîcheur dans les cours, pour lutter contre le réchauffement climatique et aménager des espaces de « cours oasis » apportant confort et nature au plus près des élèves (au total, ce sont **plus de 1500 m²** qui ont été débitumés dans les cours et plus de **120 végétaux**, arbres ou arbustes plantés).

Pour plus d'espace et de confort pour les enfants et agents. Pour répondre à la demande croissante de places en accueil de loisirs. Pour disposer d'un équipement moderne, inclusif, végétalisé et respectueux de l'environnement.

ACTIONS PÉDAGOGIQUES

ACTIONS RÉALISÉES

Les midis Anim' (depuis 2023) pour les élèves en élémentaire : ateliers sportifs, artistiques ou ludiques.

Labellisation du « Plan Mercredi » (Labellisé depuis 2022).

Intervention Sport dans les écoles : Savoir Rouler à Vélo (SRAV), Savoir nager, intervention des ETAPS.

Semaine olympique/paralympique en 2022, 2023 et 2024 + tournoi inter-écoles en 2024 et 2025.

Un programme culturel riche et varié : les expositions, cinéma le Vaillant, conférences, le soutien à la lecture publique (activités avec Libre Cour : heures du conte, Rencontres d'illustrateurs), etc ...

Maintien des interventions Musique dans les écoles : présence des dumistes en partenariat avec l'EMD (concerts, découvertes familles ...).

IMPACTS ET EFFETS OBSERVÉS

Pour répondre aux besoins des enfants (**Plus de 90 % des élèves** s'inscrivent le midi aux ateliers proposés) de pratiquer entre midi et 14h des activités leur permettant de bouger, de jouer, d'apprendre et de vivre ensemble.

Pour faire du mercredi un temps d'épanouissement pour l'enfant en complémentarité avec les enseignements scolaires. Elle repose sur l'organisation d'activités pédagogiques et ludiques de grande qualité avec des encadrants qualifiés et expérimentés.

Pour permettre à tous les enfants de découvrir et pratiquer le sport en général et encourager l'activité physique pour tous en particulier. Pour éviter les noyades et sécuriser les enfants sur la route. Pour favoriser les mobilités actives.

> Plus de **615 séances de natation scolaire/an**, environ **550 heures de sport assurées par les ETAPS** de la Ville dans les écoles, etc ...]. (cf. Annexe 3)

Pour favoriser les rencontres, encourager l'ouverture aux autres, le dépassement de soi et apprendre de nouvelles pratiques adaptées.

Pour promouvoir la culture au sens large et donner accès aux expos (au Moulin Gautron), aux événements (cinéma), à la lecture pour tous (bibliothèque Libre Cour), pour soutenir les projets des écoles (médiation scolaire) : plus de 2600 élèves accueillis chaque année sur ces événements. (cf. Annexe 3)

Pour une ouverture culturelle, pour promouvoir la pratique d'instruments, pour sensibiliser les enfants à la musique, pour éveiller et s'instruire... Environ **650 heures de pratique musicale** financées par la Ville et menées par l'EMD. (cf. Annexe 3)

Le passeport du civisme : mis en place en 2025 (dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle - PEAC - et notamment le parcours citoyen).

Études surveillées en périscolaire (depuis 2022) : création d'espaces dédiés pour faire ses leçons.

►► Pour susciter l'engagement et valoriser la responsabilisation individuelle et collective des enfants, à l'école et/ou en famille.

►► Pour permettre aux enfants de faire leurs devoirs dans un espace apaisé et aménagé.

MOYENS ET RESSOURCES

ACTIONS RÉALISÉES

Le **redimensionnement** du service Éducation avec le recrutement en 3 ans de plus d'une quinzaine d'agents (en restauration, en animation et comme ATSEM) - Entre 2022 et 2025.

Communication : outils et supports (newsletter de l'éducation) créés en 2022.

Évolution et modification des règlements intérieurs (restauration, APS et ALSH) entre 2022 et 2025 : gestion des listes d'attente, réattributions des places, règles instaurées en cas de non respect des règlements intérieurs, etc ...

IMPACTS ET EFFETS OBSERVÉS

►► Pour améliorer de façon significative les conditions d'accueil des enfants et renforcer les taux d'encadrement pour plus de sécurité.

►► Pour informer les familles et valoriser les actions mises en œuvre sur les temps péri et extrascolaires.

►► Pour améliorer et assouplir les modalités et conditions d'inscriptions, pour accueillir plus d'enfants, pour traiter les dysfonctionnements liés aux retards, au non respect des règles et des personnes, etc.

LES ACTIONS COLLABORATIVES

ACTIONS RÉALISÉES

L'instauration de temps de concertation depuis 2023 (traduits concrètement dans les plannings par des temps d'échanges formalisés entre collègues et avec les directions d'écoles).

La charte des collaborations ATSEM/Écoles (opérationnelle depuis septembre 2024) suite à un travail de concertation approfondie pendant plus d'un an entre l'Éducation Nationale et la Ville.

IMPACTS ET EFFETS OBSERVÉS

►► Pour fluidifier régulièrement la communication entre professionnels, pour avoir le temps de transmettre les informations importantes, pour éviter les écueils et les incompréhensions et favoriser les échanges.

►► Pour favoriser et développer les partenariats et l'amélioration des bonnes pratiques professionnelles, pour définir le rôle de chacun pour le bien-être des enfants de 3-5 ans en maternelle.

LES ACTIONS DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

ACTIONS RÉALISÉES

Les actions en faveur du développement durable (composteurs, collecte des biodéchets, lutte contre le gaspillage alimentaire, opération goûter zéro déchets, plantations à l'école etc ...) depuis 2022.

Inclusion : approbation d'une feuille de route Inclusion en 2023 dont le recrutement d'une référente en 2024 et mise en place d'un groupe de travail et de suivi.

Prévention santé : espaces sans tabac en septembre 2024, le sport à l'école et sur les temps périscolaires et extrascolaires, programme de la parentalité...

IMPACTS ET EFFETS OBSERVÉS

►► Pour sensibiliser au respect de l'environnement et aux gestes éco responsables.

►► Pour une meilleure prise en charge des enfants en situation de handicap et ceux à besoins particuliers (malles pédagogiques spécifiques, encadrement adapté, etc ...), pour plus de tolérance et une meilleure compréhension mutuelle des différences.

►► Pour prévenir, protéger, sécuriser et apprendre à se respecter et à respecter les autres.



ACTIONS À DÉVELOPPER OU EN RÉFLEXION



DÉCLARATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Déclarer les temps périscolaires le matin et le soir auprès des organismes de tutelle (DRD)SCS) et renforcer la qualité des conditions d'accueil des élèves ;



PROJETS INTERGÉNÉRATIONNELS

Développer encore davantage la mise en place de projets entre jeunes et aînés favorisant la transmission des savoir-faire et le partage des idées entre générations ;



ANIMATIONS AU « BIEN MANGER » LE MIDI

Expérimenter et organiser des animations ludiques à vocation pédagogique sur les temps de repas à l'école ou à l'ALSH pour informer, éduquer au goût et aux saveurs, apprendre à bien manger ;



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Systématiser les actions de tri des déchets dans les écoles et de lutte contre le gaspillage en général ;



MISE EN PLACE DE MÉDIATEURS SUR LES TEMPS SCOLAIRES

Expérimenter le rôle de médiateurs entre enfants d'élémentaire et de maternelle pour mieux se connaître, encourager l'entraide et les initiatives solidaires ;



COMMUNICATION

Développer des supports et des outils en direction des familles, les supports et canaux existants n'étant pas entièrement satisfaisants : la régularité/fréquence et les formats restent à optimiser pour améliorer la communication envers les familles ;



ACCUEIL DE LOISIRS

Augmenter les capacités d'accueil et proposer encore plus de places aux familles pour satisfaire la demande et couvrir les besoins (exprimés ou non selon les périodes de vacances) ;



FORMATIONS

Mise en place de formations communes entre personnel encadrant des écoles (Éducation Nationale, Ville, interservices, etc ...) pour favoriser les échanges et progresser dans ses pratiques professionnelles.



CONCLUSION

Lors de ce PEDT, la nouvelle organisation et les actions engagées ont clairement permis :

- D'améliorer de façon significative l'accueil des enfants sur les différents temps,
- De réinvestir des champs d'actions visant à promouvoir la tolérance et le respect des différences, notamment par l'inclusion (droit fondamental à l'éducation – loi n° 2019-791 du 26.07.2019 sur l'école inclusive),
- De réaffirmer la cohérence et la complémentarité éducative entre tous les acteurs,
- D'investir de nouvelles thématiques liées à l'environnement, à la citoyenneté et au bien vivre ensemble,
- De répondre de façon plus performante aux besoins des familles vertaviennes,
- D'adapter et de moderniser les équipements pour répondre à l'évolution des effectifs et aux besoins des enfants et des équipes



UN PEDT 2025-2028 TOURNÉ VERS LA RESPONSABILISATION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

PRÉAMBULE

Soucieuse d'accueillir les élèves vertaviens et de maintenir un accompagnement de qualité, la Ville de Vertou a décidé depuis plusieurs années, de définir une **stratégie scolaire** à la hauteur de son développement.

- **Anticiper** les besoins liés à l'augmentation des effectifs scolaires ;
- **Proposer des solutions innovantes** adaptées aux évolutions climatiques et préservant l'environnement ;
- **Adapter les équipements** (scolaires, périscolaires, restauration) pour plus de modernité et de fonctionnalité ;
- **Améliorer les conditions de travail** des agents et de l'équipe éducative et **maintenir un accueil de qualité** pour les enfants.



1

nouvelle cuisine centrale mutualisée

La Fabrik du Sud Loire, pouvant à terme fournir jusqu'à

5000

repas par jour



3

offices de restauration agrandis et restructurés : les Treilles, les Reigniers, Henri Lesage



1

nouveau groupe scolaire Simone Veil

20 classes + 2 inclusives
1 périscolaire / ALSH
1 restaurant scolaire



2 600

élèves, de 3 à 12 ans scolarisés à Vertou, dont 1 600 dans les écoles publiques



3 144

élèves, dans les collèges public et privé de Vertou



UN ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF STRUCTURÉ

LES DISPOSITIFS CONTRACTUELS

« **Grandir Ensemble** » est le socle de la politique éducative à Vertou, dont le bilan met en avant le caractère innovant de la démarche et l'efficacité de ses actions depuis 2016.

Naturellement, le PEDT 2025-2028 continue de s'inscrire dans cette **démarche singulière et inspirante**. Elle demeure donc un outil de collaboration de l'ensemble de la communauté éducative qui s'articule notamment au sein de différents dispositifs :

- **La Convention Territoriale Globale (CTG)** : dispositif contractualisé avec la CAF 44 depuis 2019 ;
- « **Le plan Mercredi** » : lors du PEDT 2025-2028, la Ville de Vertou s'inscrit **dans le cadre du plan Mercredi**, dont la labellisation a été obtenue en 2022 (convention annexée au PEDT) et qui a vocation à faire du mercredi un temps d'épanouissement pour l'enfant en

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Le bilan des 3 PEDT précédents a montré que la stabilité des instances de gouvernance a permis aux partenaires de mieux se connaître et d'agir ensemble. Elles sont donc maintenues avec le déploiement du comité Journée de l'enfant « Spécial Accueil de loisirs » qui prendra toute sa place lors de ce nouveau PEDT.



complémentarité avec les enseignements scolaires. Il repose sur l'organisation d'activités périscolaires de grande qualité ;

- **La déclaration des temps périscolaires auprès de la SDJES** (Service Départemental de la Jeunesse et des Sports) : sur ce PEDT 2025-2028, la Ville souhaite déclarer les temps d'accueil du matin et du soir en semaine scolaire. Cette démarche vise à améliorer ces temps d'accueil spécifiques où les enfants arrivent et repartent souvent de manière échelonnée (tous les quarts d'heures).

Le PEDT 2025-2028 doit, par conséquent, s'articuler avec ces dispositifs en veillant bien entendu à **garantir une cohérence éducative globale** sur l'ensemble du territoire, à **traduire l'engagement** des différents partenaires, et à coordonner leur action sur l'ensemble des **temps de vie de l'enfant**.





UN PEDT PORTEUR D'AMBITIONS ÉDUCATIVES VISANT L'ACCÈS À UN SERVICE PUBLIC PERFORMANT ET DE QUALITÉ



AMBITION ÉDUCATIVE N°1

FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT DANS UN ENVIRONNEMENT ACCESSIBLE ET FAVORABLE À SON DÉVELOPPEMENT

- OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**
- Valoriser l'estime et la confiance en soi en développant l'autonomie ;
 - Assurer un cadre sécurisant et accessible à tous ;
 - Permettre l'expérimentation et la confrontation ;
 - Favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux activités sportives, culturelles et artistiques.

AMBITION ÉDUCATIVE N°2

SOUTENIR ET GARANTIR L'INCLUSION EN DÉVELOPPANT L'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP OU À BESOINS PARTICULIERS DANS LES ÉCOLES ET LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA VILLE

- OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**
- S'ouvrir au tissu associatif et structures spécialisées pour développer des projets partagés et inclusifs entre acteurs éducatifs ;
 - Adapter le temps du repas au rythme de l'enfant par rapport au temps de pause ou en fonction de ses besoins particuliers ;
 - Favoriser les échanges entre enfants pour apprendre à mieux vivre ensemble et développer l'entraide et la solidarité par la connaissance et le partage ;
 - Développer des échanges et des formations adaptées auprès des professionnels et entre acteurs éducatifs ;
 - Développer l'autonomie des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers dans les activités de la vie quotidienne.

AMBITION ÉDUCATIVE N°3

RESPECTER LA COMPLÉMENTARITÉ ET LA COHÉRENCE ÉDUCATIVE DANS LES DIFFÉRENTS TEMPS DE VIE DE L'ENFANT (ÉCOLE, EXTRA ET PÉRISCOLAIRE)

- OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**
- Respecter le rythme et la place de l'enfant ;
 - Encourager l'enfant à être acteur de sa journée ;
 - Développer une communication efficiente auprès des familles ;
 - Renforcer la complémentarité et les interactions entre les projets pédagogiques pour faciliter les partenariats entre l'Éducation Nationale et la Ville.

AMBITION ÉDUCATIVE N°4

ENCOURAGER TOUS LES ENFANTS À DEVENIR DES ACTEURS ENGAGÉS SUR LEUR TERRITOIRE

- OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :**
- Permettre aux enfants de s'engager dans des actions civiques responsabilisantes ;
 - Développer les activités écoresponsables et en faveur de l'environnement ;
 - Rendre les enfants acteurs et citoyens pour plus de solidarité.

AMBITION ÉDUCATIVE N°1



FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT DANS UN ENVIRONNEMENT ACCESSIBLE ET FAVORABLE À SON DÉVELOPPEMENT

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUE	ACTIONS
Valoriser l'estime et la confiance en soi en développant l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Implication des enfants dans le montage de projets + Mise en place de jeux de rôle permettant de développer la confiance en soi et la prise de parole + Installation de « bancs de l'amitié »
Assurer un cadre sécurisant et accessible à tous Permettre l'expérimentation et la confrontation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Augmentation de la capacité d'accueil de l'ALSH ▶ Formation des animateurs à des thématiques d'animation innovantes ▶ Aménagement de lieux et d'activités dites de « bullage », propices au calme, à la rêverie et au droit « de ne rien faire » ▶ Maintien du soutien financier des projets pédagogiques des écoles (projets et classes découvertes) + Création d'activités pour les 3-6 ans sur la pause méridienne (maternelle) + Organisation d'animations « Au dehors » tournées vers la nature Création d'un répertoire d'activités par et pour les équipes + d'animation en développant des jeux d'interconnaissance et de coopération
Favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux activités sportives, culturelles et artistiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Interventions « musique » dans les écoles par l'EMD. ▶ Projet de lecture publique « lire et s'ouvrir » ▶ Mise à disposition des éducateurs sportifs sur les séances de sport scolaire ▶ Natation scolaire de la GS au CM2 (« Savoir nager ») ▶ Maintien du programme d'apprentissage « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) ▶ Journées sportives inter-écoles ▶ Ouverture des événements culturels de la Ville à l'ALSH + Élaboration d'activités artistiques valorisant davantage la démarche d'apprentissage que le résultat final + Mise en place du dispositif « 30 mn d'activités sportives quotidiennes » sur les temps scolaires et périscolaires

▶ Actions en cours pérennisées

+ Actions nouvelles

AMBITION ÉDUCATIVE N°2



SOUTENIR ET GARANTIR L'INCLUSION EN DÉVELOPPANT L'ACCUEIL DES ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP OU À BESOINS PARTICULIERS DANS LES ÉCOLES ET LES STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA VILLE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUE	ACTIONS
S'ouvrir au tissu associatif et structures spécialisées pour développer des projets partagés et inclusifs entre acteurs éducatifs	<ul style="list-style-type: none"> + Partenariat renforcé avec des structures d'accueil comme les IME, le CENRO, OCENS, les ESAT, etc. + Élaboration de projets communs et partagés à destination des enfants de structures externes
Adapter le temps du repas au rythme de l'enfant par rapport au temps de pause ou en fonction de ses besoins particuliers Favoriser les échanges entre enfants pour apprendre à mieux vivre ensemble et développer l'entraide et la solidarité par la connaissance et le partage Développer l'autonomie des enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers dans les activités de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Recrutement de personnel pour accompagner des enfants porteurs de handicap ou à besoins particuliers ▶ Organisation de repas adaptés aux besoins des enfants présentant des particularités ▶ Aménagement des espaces extérieurs (ex : cours inclusives) + Acquisition de malles pédagogiques inclusives et mutualisées + Création d'espaces sensoriels dans les écoles, les accueils périscolaires et l'ALSH + Mise en place d'activités sportives et culturelles adaptées
Développer des échanges et des formations adaptées auprès des professionnels et entre acteurs éducatifs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Temps d'échange réguliers entre professionnels + Formations adaptées aux besoins pour les équipes encadrantes sur une journée dédiée + Immersion des professionnels en structures adaptées pour apprendre et mieux comprendre + Instauration à chaque rentrée scolaire d'un temps d'interconnaissance entre professionnels intégrant d'autres structures partenaires (dispositif ULIS, SESSAD, RASED...)

▶ Actions en cours pérennisées

+ Actions nouvelles

AMBITION ÉDUCATIVE N°3

RESPECTER LA COMPLÉMENTARITÉ ET LA COHÉRENCE ÉDUCATIVE DANS LES DIFFÉRENTS TEMPS DE VIE DE L'ENFANT (ÉCOLE, EXTRA ET PÉRISCOLAIRE)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUE	ACTIONS
Respecter le rythme et la place de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Adaptation à l'appétit des enfants par des portions « petite faim » et « grande faim » + Développement des temps de repos/calme adaptés à tous (pour aménager des temps et des espaces adaptés à leurs besoins de repos différents)
Encourager l'enfant à être acteur de sa journée	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Responsabilisation des enfants dans le rangement de leur cours d'école + Implication des enfants dans la conception des menus ; + Mise à disposition d'une boîte à idées partagée entre l'école et le périscolaire
<p>Quel « parcours éducatif » partagé ?</p> <p>Renforcer la complémentarité et les interactions entre les projets pédagogiques pour faciliter les partenariats entre l'Éducation Nationale et la Ville</p> <p>Tendre vers un parcours éducatif partagé Ville Éducation Nationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Organisation de portes ouvertes communes entre écoles, restauration, accueils périscolaires, et Accueil de loisirs ▶ Mise en œuvre de règles de vie cohérentes entre les différents temps de la journée + Organisation 2 fois par an d'une rencontre avec les représentants de parents d'élèves + Mise à jour des conventions d'occupation de locaux intégrant plus de mutualisation de matériel entre écoles et APS (pour le sport, matériel pédagogique) + Formation et sensibilisation des équipes encadrantes au dispositif « PHARe » et à la « préoccupation partagée » + Construire des « parcours éducatifs » cohérents et équilibrés selon les âges et les thématiques (parcours santé et vie affective, culturel, environnement...)
Développer une communication efficiente auprès des familles	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développement de temps d'échange réguliers entre professionnels + Création de supports d'information sur l'organisation et le fonctionnement de la journée + Création d'un support de communication simple pour informer les familles sur les activités proposées en enfants

AMBITION ÉDUCATIVE N°4

ENCOURAGER TOUS LES ENFANTS À DEVENIR DES ACTEURS ENGAGÉS SUR LEUR TERRITOIRE

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUE	ACTIONS
Permettre aux enfants de s'engager dans des actions civiques responsabilisantes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Poursuite de l'expérimentation du « Passeport du civisme » (pendant 2 ans avant évaluation) + Mise en place de journées de nettoyage de la nature (ou aux abords des écoles) avec les enfants + Organisation de rencontres de professionnels investis dans des métiers engagés (pompiers, police municipale, agents des espaces verts, service Solidarité etc ...) + Mise en place du « permis piéton »
Développer les activités écoresponsables et en faveur de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Généralisation des goûters sans déchets ▶ Collecte des biodéchets dans tous les restaurants scolaires ▶ Expérimentation des serviettes en tissu en maternelle ▶ Soutien des projets « durables » (une ferme/une école, actions Écopole, les éco-délégués) + Mise en place de poubelles de tri dans toutes les écoles, en APS et en ALSH + Organisation d'une semaine éco-citoyenne ou une semaine sur l'alimentation et le « bien manger » + Mise en place d'ateliers de découverte sur l'alimentation (visite des serres municipales, gestion d'un potager ou d'une « grainothèque »)
Rendre les enfants acteurs et citoyens pour plus de solidarité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Continuité des échanges avec les aînés lors d'activités de lecture et/ou de jardins partagés + Mise en place d'actions solidaires et/ou humanitaires en lien avec des associations locales engagées (aides à la personne, missions spécifiques etc ...) + Création d'un groupe de travail composé d'enfants et de professionnels chargés de travailler et réfléchir à des actions citoyennes + Participation à la semaine bleue pour plus de lien intergénérationnel + Entraide entre élèves/enfants (parainage à la rentrée/ ambassadeurs/référents ...)

▶ Actions en cours pérennisées

+ Actions nouvelles

L'ÉVALUATION DU PEDT 2025-2028

En plus des supports et des outils d'évaluation existants, la méthode sera retravaillée et améliorée en concertation avec les instances de pilotage [comité PEDT, Comité Journée de l'enfant et CJE spécial « ALSH »].

L'évaluation doit en effet être pensée dans la durée et surtout pour la globalité du PEDT. Celui-ci concerne toute l'organisation de la journée de l'enfant sur le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, et ce dans un souci de cohérence éducative. Ce sujet doit donc faire l'objet d'un travail collaboratif à mener avec les partenaires de la Ville et portera précisément sur les indicateurs quantitatifs et qualitatifs à mettre en œuvre.



DES MOYENS AJUSTÉS

La Ville de Vertou doit pouvoir s'appuyer sur les facteurs de réussite suivants :

- Des moyens humains ajustés en continu [dimensionnement des services aux familles en perpétuelle évolution]
- Des adaptations en matière d'espaces [charte d'occupation des locaux]
- Une carte scolaire évolutive
- Un programme de formations novateur et qualifiant pour les équipes de terrain
- Des espaces et du temps d'écoute pour les familles
- Des outils de communication modernes et efficaces pour une relation de confiance avec les familles et les partenaires

L'accueil, le bien-être et la réussite des enfants restent l'ambition première de ce PEDT. L'ensemble des acteurs éducatifs qui l'animent agit en ce sens, pour l'épaouissement de chaque enfant vertavien afin de :

- Favoriser l'égalité des chances dès le plus jeune âge,
- Être au plus près de ceux qui en ont besoin,
- Permettre l'accès à un service public de qualité et qui facilite les apprentissages,
- Permettre aux enfants de s'épanouir dans un environnement inclusif et solidaire, dynamique, ouvert sur le monde et sur l'avenir... pour « GRANDIR ENSEMBLE »



VERTOU
Inspirer...



vertou.fr

